

Volet : déconnexion du réseau pluvial

DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Vaucluse

Délégation : Marseille

Communes concernées : L'Isle-sur-la-Sorgue



PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

32 rue Jean Théophile

84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

04 90 20 14 79

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La commune de l'Isle-sur-la-Sorgue s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité environnementale de ses espaces publics, passant par une végétalisation pour réduire les îlots de chaleur urbains, favoriser la biodiversité et infiltrer les eaux pluviales pour améliorer la disponibilité de la ressource en eau.

L'école de musique est un bâtiment sans climatisation avec de grandes baies vitrées. La chaleur y est donc un problème important. Sa cour est ouverte au public (fermée le soir). Avant le projet, la cour était entièrement imperméabilisée. Le projet a permis de la désimpermeabiliser et végétaliser et de gérer les eaux pluviales à la parcelle.

OBJECTIFS

- Rafraîchir la cour grâce à sa végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur
- Infiltrer les eaux pluviales à la source

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet, terminé début 2022, a consisté en la **création d'une noue végétalisée tout autour de la cour, avec beaucoup d'espèces locales différentes**. Le reste de la cour est en **stabilisé perméable**. Il y a aussi un **puits perdu**.

La noue et le puits perdu ont une capacité de stockage de 50 m³, dépassant les 43 m³ nécessaires pour abattre la **pluie décennale, demandée au PLU**. Pour les pluies plus fortes, il reste une surverse vers le réseau d'eaux pluviales.

Concernant l'arrosage, un goutte-à-goutte a été mis en place, qui restera pendant 3 ans. Sur d'autres sites, il est arrivé que des arbres souffrent de la sécheresse après 3 ans, mais il s'agit d'arbres dont le pied est entouré de bitume, et souvent des espèces qui ne sont plus adaptées au climat actuel. Désormais les pratiques sont différentes ce qui permet une **meilleure résilience de la végétation**. Pour les arbres, le goutte-à-goutte est réglé de façon à apporter de plus gros volumes d'eau sur des périodes plus longues et moins fréquentes pour que l'eau atteigne le bas des racines ; cela peut être complété d'un arrosage à l'arroseuse.



Un volet éducatif a également été mis en place auprès des élèves : réalisation de 3 panneaux et création d'un film.

COUT DU PROJET

→ 94 101 €

DUREE DU PROJET

→ 4 mois

PLAN DE FINANCEMENT

- Agence de l'eau : 61 379 €
- Autofinancement : 32 722 €

SURFACE DECONNECTEE DU RESEAU PLUVIAL STRICT

→ 623 m²

POINTS FORTS DU PROJET

- Cour plus agréable, végétalisée avec une variété d'espèces locales, adaptées au climat
- Infiltration de la pluie décennale a minima

DIFFICULTES RENCONTREES

- L'été 2022 a été particulièrement sec et un arrêté sécheresse a interdit l'arrosage pendant 2 semaines. La commune s'est inquiétée d'avoir des pertes de jeunes plantations, mais finalement **les pertes n'ont pas été très importantes grâce aux bonnes pratiques de végétalisation** (essences adaptées au climat, paillis pour garder l'humidité, pentes inclinées vers la végétation).

AUTRES PROJETS ET PERSPECTIVES

- La commune a travaillé et continue de travailler sur d'autres projets, en appliquant les bonnes pratiques suivantes :
 - Recouvrir systématiquement de **paillis** les pieds des plantations pour **garder l'humidité** et ainsi **économiser de l'eau pour l'arrosage** nécessaire les 3 premières années et **lutter contre les adventices**. Le paillis peut être de différents types selon l'effet esthétique recherché : copeaux de bois, végétaux broyés, petits cailloux pour un aspect plus minéral sans imperméabiliser...
 - **Végétaliser aux points bas** des sites pour que la pente amène naturellement les eaux pluviales vers la végétation.
 - **Planter des espèces variées et surtout adaptées au climat** (espèces locales ou de pays du Sud, notamment d'Espagne).
- Désormais, pour tous les projets de réaménagement du territoire tels que des cours d'écoles, des aires de jeux, etc., la commune fait en sorte de réfléchir à la végétalisation et l'ombrage, afin de **créer des îlots de fraîcheur** résilients face au changement climatique.
- Pour les **cours d'écoles**, il y a beaucoup d'aspects à prendre en compte, notamment vis-à-vis des craintes (écharde, épines, allergies...), mais **ces projets sont de mieux en mieux acceptés**. Désormais, toutes les cours de la commune ont leur potager ; pour les maternelles les potagers ne sont accessibles que pendant des ateliers dédiés. Plusieurs cours ont été désimperméabilisées. Certaines ont également des cuves de récupération des eaux de toitures, surtout pour un intérêt pédagogique.
- Le skatepark de la commune a également été réaménagé, avec des noues végétalisées et du stabilisé perméable.

